



Appel à Projet – Animations Saint-Étienne Métropole UEFA EURO 2016™

Introduction – Contexte

L'organisation mise en place autour de l'UEFA EURO 2016™ à Saint Etienne Métropole vise à fédérer l'ensemble du territoire de l'agglomération, soit 45 communes et 400 000 habitants, mais aussi l'ensemble du département autour de cet événement.

Pour permettre cela Saint-Étienne Métropole, la Ville de Saint-Etienne, l'État, ainsi que le Conseil Départemental, ont défini et construit une organisation commune chargée de faire de cet événement une réussite.

Cette alliance permet de garantir la convergence de leurs actions et de leurs compétences.

C'est dans ce contexte qu'ils s'associent dans le but de créer des animations dans le cadre de l'UEFA EURO 2016™.

Appel à Projet – Animations

Saint-Etienne Métropole lance, dans le cadre des manifestations liées à l'UEFA EURO 2016™, un appel à projet à destination de toute structure associative, structure d'éducation populaire ou collectivité territoriale du département.

L'objectif étant de:

- mettre en place des animations sur l'ensemble du département
- mettre en place des animations, des temps forts, en centre-ville, de façon à alimenter le fan village (place Jean Jaurès ou place de l'hôtel de ville)
- laisser une trace sur le territoire (fresque, exposition ...)

Création et mise en place d'animations sur l'ensemble du département :

Les animations proposées dans ce contexte doivent répondre en considérant les thèmes suivant :

- culture et sport
- festif et populaire
- accessible à tous
- participatif
- européen
- citoyen/ notion de « vivre ensemble »
- développement durable
- handicap
- numérique



- design

Les critères d'éligibilité:

- Ne seront pas pris en compte les défilés
- Les animations proposées doivent se dérouler entre le 10 juin et le 10 juillet 2016
- Les projets devront prendre en compte les cultures des différents pays européens
- La demande de financement doit être égale ou supérieure à 1000€

Critères d'appréciation :

- mixité des publics touchés (âge, origines sociales et géographiques...)
- capacité de mobilisation des publics
- intégration des enjeux de développement durable
- intégration des enjeux d'interculturalité, notamment à l'échelle de l'Europe
- intégration des enjeux liés au sport, à la prévention santé
- intégration des enjeux liés au design
- capacité à laisser une trace durable dans le temps

Constitution du dossier de candidature :

- Une note d'intention détaillant les moyens mis en œuvre
- Une note détaillant les modalités d'organisation de cet évènement :
 - modalités d'organisation (planning, ressources humaines mise à disposition de la coordination du projet)
 - planning prévisionnel
 - un budget prévisionnel
 - un dossier de demande de subvention de type CERFA

Les dossiers complets sont **à adresser au plus tard le 04 mars 2016 à la direction « Pilotage et Management territorial – Equipe Euro »** Saint Etienne Métropole à l'intention de Mr PLACE.

Le choix des projets sera arrêté début mars 2016 pour un démarrage possible du projet fin mars 2016.